

# Association pour la Formation des Organistes des Églises Protestantes

## INSCRIPTION 2019/2020

Fiche à retourner AVANT LE 15 SEPTEMBRE 2019 à l'adresse ci-dessous - Les cours commenceront début octobre 2019

NOM ..... Prénom : ..... Né(e) le : .....

Adresse : .....

Code postal ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....

Formation initiale (s'il y a lieu) :

Piano (années) : ..... Autre instrument : .....

Orgue (années) : ..... Formation musicale (solfège) : .....

Professeur : .....

**Centresexistants** : Strasbourg - Mulhouse - Colmar - Sélestat - Dorlisheim-Balbronn-Offwiller-Niederbronn.  
D'autres centres peuvent être créés en fonction de la demande.

**Je m'inscris à l'AFORGEp pour l'année scolaire 2019/2020 et choisis la formule suivante :**



**FORMULE INTÉGRALE**

**27 cours individuels de 50' + 3 cours collectifs**

**Je souhaite préparer le diplôme d'organiste liturgique  
en lien avec la Faculté de théologie protestante**

**oui**

**non**

**Choix du mode de paiement :**

- Annuel** : un seul chèque à l'inscription. Le montant correspondant à ce mode de paiement comprend la cotisation et les droits d'inscription. Il donne lieu à une réduction de 15€.

855€

- Trimestriel** : trois chèques à l'inscription. Ils seront encaissés au début de chaque trimestre scolaire (1<sup>er</sup> octobre, 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> avril)

25€ : cotisation à l'Aforgep  
+ 40€ : droits d'inscription  
+ 268€ : 1<sup>er</sup> trimestre  
= 333€

268€

268€

- Mensuel** : mise en place d'un virement automatique vers le compte de l'AFORGEp au Crédit Mutuel St-Jean à Strasbourg (RIB : 10278 01001 00079439645 62). Ce virement mensuel interviendra dans les 5 premiers jours de chacun des 9 mois de l'année scolaire (d'octobre à juin).

Par chèque à l'inscription :  
25€ : cotisation à l'Aforgep  
+40€ : droits d'inscription  
= 65€

+

89,34€  
oct

89,34€  
nov

89,34€  
déc

89,34€  
janv

89,34€  
fév

89,34€  
mars

89,34€  
avr

89,34€  
mai

89,34€  
juin



**FORMULE ALLÉGÉE**

**21 cours individuels de 40' + 3 cours collectifs**

**Choix du mode de paiement :**

- Annuel** : un seul chèque à l'inscription. Le montant correspondant à ce mode de paiement comprend la cotisation et les droits d'inscription. Il donne lieu à une réduction de 11€.

600€

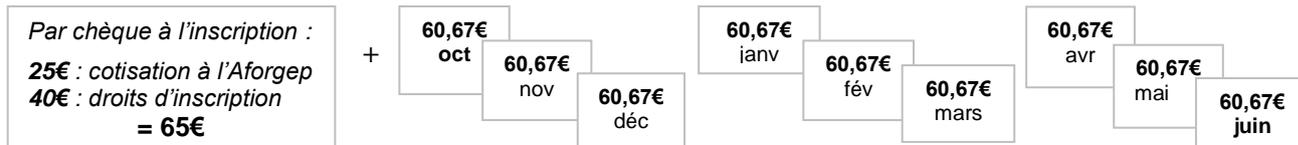
- Trimestriel** : trois chèques libellés à l'ordre de l'Aforgep seront encaissés au début de chaque trimestre scolaire (1<sup>er</sup> octobre, 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> avril)

25€ : cotisation à l'Aforgep  
+40€ : droits d'inscription  
+ 182€ : 1<sup>er</sup> trimestre  
= 247€

182€

182€

- **Mensuel** : mise en place d'un virement automatique vers le compte de l'AFORGEp au Crédit Mutuel St-Jean à Strasbourg (RIB : 10278 01001 00079439645 62). Ce virement mensuel interviendra dans les 5 premiers jours de chacun des 9 mois de l'année scolaire (d'octobre à juin).



### FORMULE PACK

4 cours individuels de 60'

**Paielement à l'inscription**

182€

Pas de cotisation ni de frais d'inscription. S'il y a lieu, les frais de déplacement seront à payer en sus.

Si cette formule est donnée en-dehors d'un Centre de formation existant, les frais de déplacement du professeur sont à la charge du demandeur (0.35 € par km parcouru). Les cours seront donnés uniquement sur des orgues à tuyaux en état de marche.



### FORMULE SPECIALE JEUNE, jusqu'à 18 ans 21 cours individuels de 40'

**Choix du mode de paiement :**

- **Annuel** : un seul chèque à l'inscription. Le montant correspondant à ce mode de paiement comprend la cotisation et les droits d'inscription. Il donne lieu à une réduction de 11€.
- **Trimestriel** : trois chèques libellés à l'ordre de l'Aforgep seront encaissés au début de chaque trimestre scolaire (1<sup>er</sup> octobre, 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> avril)
- **Mensuel** : mise en place d'un virement automatique vers le compte de l'AFORGEp au Crédit Mutuel St-Jean à Strasbourg (RIB : 10278 01001 00079439645 62). Ce virement mensuel interviendra dans les 5 premiers jours de chacun des 9 mois de l'année scolaire (d'octobre à juin).

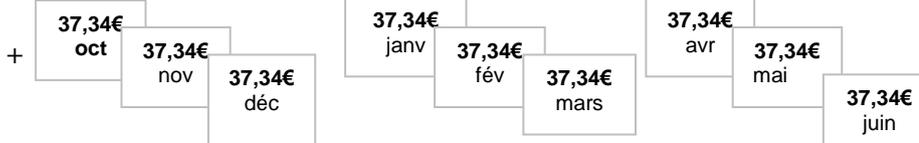
390€

25€ : cotisation à l'Aforgep  
40€ : droits d'inscription  
112€ : 1<sup>er</sup> trimestre  
= 177€

112€

112€

Par chèque à l'inscription :  
25€ : cotisation à l'Aforgep  
40€ : droits d'inscription  
= 65€



### ACCORD AVEC UNE PAROISSE / CONSISTOIRE

Formule intégrale seulement

Il est possible de solliciter l'aide d'une paroisse. L'accord joint à ce courrier est rempli et signé par l'élève. En cas d'accord, voici le mode de paiement :

**Participation paroisse**

**Participation élève**

○ **Annuel**

266€

+

599€

○ **Trimestriel**

266€

+

25€ : cotisation à l'Aforgep  
40€ : droits d'inscription  
182€ : 1<sup>er</sup> trimestre = 247€

182€

182€

○ **Mensuel**

266€

+

Par chèque à l'inscription :  
25€ : cotisation  
40€ : droits d'inscription  
= 65€

60,67 €

60,67 €

60,67 €

60,67 €

60,67 €

60,67 €

60,67 €

60,67 €

60,67 €

60,67 €

60,67 €

60,67 €

60,67 €

AFORGEp 1b, quai St Thomas BP 80022 67081 Strasbourg Cedex

Tél. 03 88.25.90.37

e-mail : [aforgep@uepal.fr](mailto:aforgep@uepal.fr) Internet : [www.aforgep.org](http://www.aforgep.org)